

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Confidentiel

Note sur mon voyage en Suède des 31 janvier/3 février 1957.

Je suis arrivé le jeudi soir 31 janvier, par avion, à 21 heures 15. M. Undén m'attendait avec le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, M. Belfrage, et un autre de ses collaborateurs. Des journalistes m'ont posé des questions, auxquelles j'ai répondu.

Vendredi, je suis allé voir la Légation. A 11 heures 45, j'ai fait une visite de courtoisie au roi Gustave VI, Adolphe.

A 14 heures 30, je suis allé chez le Chef du Gouvernement, M. Erlander. Cette conférence avait été arrangée à Stockholm sans que j'aie exprimé un désir. Nous nous sommes entretenus pendant près de trois quarts d'heure de différents problèmes que j'ai ensuite discutés avec M. Undén.

Mon entretien avec M. Undén a duré de 15 heures 15 à 17 heures. Nous avons traité les sujets les plus divers, mais en particulier les problèmes posés par le marché commun et par la création d'une zone européenne de libre échange.

Les Scandinaves sont assez avancés dans leurs travaux en vue de la création d'une union douanière scandinave dont feraient partie, pour commencer tout au moins, la Suède, la Norvège et le Danemark. Des difficultés se sont élevées en particulier à cause de la crainte éprouvée par les Norvégiens, dont l'industrie n'est pas encore développée,

6. 2.1957.



- 2 -

d'être exposés à la concurrence des produits de l'industrie suédoise. Le marché commun scandinave pourrait être réalisé assez rapidement, voire même avant le marché commun des Six. La question des rapports qui pourront s'établir entre le marché commun scandinave, le marché commun des Six et l'OECE n'a pas encore été discutée par le Gouvernement suédois. M. Undén n'a pas pu me dire de quelle manière ces rapports seraient envisagés.

Sur les questions qui nous intéressent plus spécialement et que j'ai discutées avec M. Undén, puis le soir, pendant le dîner, avec M. Lange, Ministre du commerce, les vues des Suédois sont pour le moment les suivantes :

1) Sur le "plancher" à établir en cas de réduction des droits de douane dans le cadre de la zone de libre échange, on admet du côté suédois qu'il y a là un problème, mais auquel on ne paraît pas attacher une très grande importance. Des raisons peuvent même être opposées à notre proposition concernant la réduction des tarifs. Ces raisons avaient été exposées au Ministre Grässli par le Secrétaire général adjoint du Ministère des affaires étrangères. Elles peuvent être résumées ainsi d'après une note que m'a remise M. Grässli:

a) Les pays à haut tarif opposeront une fin de non recevoir catégorique à l'institution d'un "plancher".

b) La méthode rigide de réduction prévue affecte les hauts tarifs plus que les bas tarifs, puisqu'il s'agit d'une réduction proportionnelle (cet argument avait été invoqué par M. Sergent, Secrétaire général de l'OECE, lorsqu'il était à Berne).

c) Les pays du Low Tariff Club peuvent avoir un certain intérêt, au moins pendant la première étape, à la disparité existante à cause du trafic de perfectionnement actif, c'est-à-dire des produits venant des pays en dehors de la zo-

- 3 -

ne de libre échange importés dans les pays à bas tarif et qui, après avoir subi une certaine transformation, sont réexportés vers des pays à haut tarif (Merchanting trade with added value).

d) Les pays du Benelux qui appartiennent au Low Tariff Club sont déjà engagés par les décisions prises au sein du marché commun.

En résumé, les Suédois paraissent être d'avis qu'il est inutile de perdre son temps à discuter sur une question dans laquelle les chances de faire admettre notre point de vue sont nulles. On ne peut donc guère compter sur leur appui, bien qu'ils ne me l'aient pas expressément refusé.

2) Sur les clauses échappatoires, les Suédois semblent avoir le même avis que nous. Ils sont d'accord que des clauses de protection contre l'application abusive de clauses échappatoires sont justifiées.

3) Concernant l'agriculture, les Suédois sont d'accord avec nous qu'il y aurait intérêt à ce que les problèmes agricoles soient réglés en dehors des discussions sur la création de la zone de libre échange, mais néanmoins dans le cadre de l'OECE, éventuellement par la Conférence des Ministres de l'agriculture.

4) M. Undén s'intéresse surtout à la nature des décisions qui seront prises par le Conseil des Ministres de l'OECE les 12 et 13 février sur la création d'une zone de libre échange. Selon lui, le Gouvernement suédois est absolument opposé aux vues britanniques et à celles de M. Spaak, qui voudraient que le Conseil des Ministres prenne déjà maintenant la décision formelle de créer cette zone. Il estime que le Conseil des Ministres doit se borner à décider que des

- 4 -

études seront entreprises en vue de la création de la zone, mais qu'une décision définitive ne doit être prise que sur la base du résultat de ces études. Il invoque des motifs d'ordre constitutionnel à l'appui de cette manière de voir. Il espère que la délégation suisse soutiendra le point de vue suédois.

Les Suédois sont aussi d'avis que les pays européens sous-développés ne devraient pas être mis à l'écart et qu'ils devraient participer à la zone de libre échange, éventuellement à des conditions tenant compte de leur situation économique et financière.

5) Concernant l'énergie atomique, les Suédois sont toujours d'avis que des solutions concrètes doivent être cherchées avant tout dans le cadre de l'OECE. Ils partagent entièrement nos vues.

Une collaboration existe déjà entre les Etats scandinaves dans le domaine atomique. Ceux-ci procèdent ensemble à des recherches scientifiques et sont en train de réaliser déjà certains projets communs.

Il a été convenu avec M. Lange qu'il prendrait contact avec nous le lundi 11 février, soit la veille de la Conférence des Ministres, pour que nous passions encore en revue les questions qui se poseront à la Conférence et que nous cherchions à arrêter une attitude commune. J'ai le sentiment que sur plusieurs de ces questions leur opinion n'est pas encore faite.

Avec M. Undén, j'ai encore abordé d'autres sujets; ainsi je me suis enquis des intentions suédoises en ce qui concerne l'exploitation des mines d'uranium. Il y en a dans le nord et dans le sud. Celles du nord sont plus faibles en teneur d'uranium que celles du sud. L'exploita-

- 5 -

tion paraît être à ses débuts. Elle est très onéreuse. L'opinion de M. Undén est que la Suède ne doit ni fabriquer ni utiliser des armes atomiques en cas de guerre. J'ai donc renoncé à soulever la question de l'achat d'uranium à la Suède et celle d'échanges entre les deux pays sur la question et dans le domaine des armes atomiques.

Au cours du dîner du lendemain, le Professeur Ohlin, chef du parti libéral, m'a longuement entretenu du problème des armes atomiques. Il y a deux tendances en Suède; l'une que celle-ci doit renoncer à l'usage d'armes atomiques, l'autre que ces armes sont nécessaires à la défense du pays. Selon M. Ohlin, c'est un problème essentiellement politique, la population suédoise paraissant opposée à l'utilisation d'armes atomiques.

J'ai parlé également avec M. Undén des territoires d'outre-mer. Nous sommes tombés d'accord qu'il s'agit d'un problème très délicat, ayant aussi un aspect politique. Il faut éviter que des pays qui n'ont jamais eu de colonies, comme la Suède et la Suisse, ne se compromettent sur le terrain économique à l'égard des pays d'outre-mer. Le problème de leur inclusion dans la zone de libre échange ne peut donc pas simplement être résolu par un oui ou par un non. C'est une question liée à l'évolution des relations entre les territoires d'outre-mer et la métropole européenne dont ils dépendent.

Quant au Proche-Orient, M. Undén est d'accord qu'il faut chercher à maintenir les relations qui ont toujours existé entre le monde arabe et l'Europe. La France et la Grande-Bretagne sont hors de jeu pour un temps. Les pays arabes se méfient des Etats-Unis comme de l'URSS. Les pays européens qui sont désintéressés ont une tâche à accomplir et doivent s'efforcer de maintenir et renforcer les liens qui tout naturellement doivent exister entre le Proche-Orient et l'Europe. Une action politique de leur part ne peut être

- 6 -

envisagée. Ils doivent agir essentiellement sur le plan culturel et économique. Ainsi la Suède a actuellement une cinquantaine de techniciens travaillant en Egypte.

Sur la Corée, M. Undén est d'accord que, pour le moment, la Commission neutre de contrôle doit poursuivre son activité. Comme les membres des délégations n'ont à peu près rien à faire, il pense que l'on pourrait envisager un "turnus" selon lequel pendant six mois il y aurait des délégués suédois, puis pendant six mois des délégués suisses. De l'autre côté, les Polonais alterneraient avec les Tchécoslovaques. J'ai émis des doutes sur l'utilité d'une mesure de ce genre.

Sur la question des ambassadeurs, la Suède se trouve aujourd'hui dans une situation qui n'est pas sans analogie avec la nôtre. En principe, lorsqu'un gouvernement d'un autre pays le lui demande, elle admet l'échange d'ambassadeurs. J'ai insisté auprès de M. Undén, puis le soir au dîner auprès de M. le Juge Sandström, pour que le comité des Nations Unies, dont il est sauf erreur le président, reprenne la question d'une révision de la convention d'Aix-la-Chapelle sur les immunités diplomatiques. Ce comité a présenté un rapport qui envisage la suppression des ministres. Il n'y aurait plus que des ambassadeurs et des chargés d'affaires. J'ai fait la suggestion que le Gouvernement hollandais prenne éventuellement l'initiative de la convocation d'une conférence diplomatique si le problème n'est pas réglé par les Nations Unies.

Nous avons abordé les relations économiques entre l'Ouest et l'Est. La Suède négocie un traité de commerce avec la Chine.

Sur la situation politique générale, M. Undén et tous les Suédois avec lesquels je me suis entretenu considèrent avec moi que l'action militaire franco-britannique a été une grave erreur. En général, ils approuvent l'action

- 7 -

de M. Hammarskjöld, tout en relevant qu'il est critiqué aussi en Suède et qu'on lui reproche en particulier d'être sorti des limites dans lesquelles devait s'exercer l'activité d'un secrétaire général des Nations Unies.

Max Petitpierre